

Zeitschrift:	La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire
Herausgeber:	Comité central de la Croix-Rouge
Band:	30 (1922)
Heft:	3
Rubrik:	Examens de l'Alliance suisse des gardes-malades

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

3° L'instruction en ce qui concerne l'hygiène domestique et les soins à donner aux malades.

Il faut faire comprendre aux visiteurs que l'infirmière de santé publique doit faire partie de la vie d'une communauté. Pour cela, il est utile de faire quelques démonstrations concernant son travail, par exemple, peser et mesurer les bébés, préparer de la nourriture, montrer la meilleure manière de se laver les dents, encourager l'emploi de tasses et de verres en papier, faire connaître la manière de soigner des rhumes et les moyens d'éviter les maladies infectieuses en employant des serviettes en papier. Ceci peut être complété par un cinéma qui fait connaître par les nombreux films qu'envoie le quartier général de la Croix-Rouge américaine, le travail de l'infirmière de santé publique.

En ce qui concerne les soins à donner aux malades et l'hygiène de chaque jour, les démonstrations suivantes peuvent être faites devant le public :

- 1° Manière de faire un lit.
- 2° Comment laver un malade dans son lit.
- 3° Comment faire un lit dans lequel se trouve un malade.
- 4° Comment lever et tourner un malade dans son lit.
- 5° Comment baigner un bébé.

La Croix-Rouge américaine possède à cet effet des mannequins de différentes dimensions.

Une partie de l'exposition peut être consacrée à la nourriture, c'est-à-dire, au moyen de tables servies et de notices les accompagnant, faire connaître quelle est la nourriture nécessaire suivant les différents types d'individus.

En ce qui concerne le service de santé publique, on peut donner sur place des consultations aux enfants tout en distribuant des brochures concernant les soins à donner aux enfants.

Au sujet du stand consacré au service « secours en cas de calamité », la Croix-Rouge américaine montre ce qu'elle peut faire d'une manière des plus simple et effective. Il suffit pour cela d'avoir une table sur laquelle se trouve une boîte contenant tous les médicaments et pansements possibles, à côté de laquelle est placé un écriveau portant les mots suivants : Docteur et infirmière ; deux petites tentes en miniature sont accompagnées du mot « abri », une caisse contenant des vêtements, chapeaux et chaussures en miniature, montre l'envoi de vêtements, et pour compléter, une caisse contenant des conserves de tous genres, des sacs de blé, etc., indique les secours en nourriture.

(*Bulletin international*, n° 229)



Examens de l'Alliance suisse des gardes-malades

Les examens de printemps ont été fixés au mois de mai. Les inscriptions doivent parvenir au soussigné **avant le 15 avril** avec les pièces nécessaires. Nous rappelons à cet effet le § 2 du Règlement :

« § 2. Toute personne désirant passer l'examen doit en aviser par écrit le président de la commission, au plus tard avant le 15 avril, respectivement le 15 octobre. Les pièces suivantes doivent être jointes à la demande :

- a) un *curriculum vitae* écrit personnellement;

- b) un acte de naissance permettant de constater que le candidat a accompli sa 23^e année;
- c) des certificats attestant que le candidat a travaillé avec succès pendant trois ans auprès des malades; de ces trois années, deux au moins doivent avoir été passées dans des services de médecine interne et de chirurgie (avec 12 mois consécutifs dans le même établissement hospitalier).

La taxe d'inscription à l'examen est de fr. 30 pour les Suisses, de fr. 45 pour des étrangers. Cette somme doit être adressée au président de la commission. Dans la règle, une restitution de la taxe ne sera pas faite aux candidats qui se retireraient avant l'examen prévu. »

D^r C. Ischer, président de la commission,
9, rue des Cygnes, Berne.

Nouvelles de l'activité des sociétés

Sainte-Croix, samaritains. — La salle communale, l'autre jour, avait perdu un brin de son austérité habituelle, quelques décos, un tableau du corps humain et d'innombrables vêtements accrochés aux murs en rompaient la monotonie. Dans la salle, c'est un froufrou inusité où le blanc des samaritaines domine et au milieu du brouhaha général, l'examen final se poursuit sous la direction des délégués officiels et sous les yeux des invités dont les représentants des autorités de St^e-Croix et de Bullet.

Du mois d'octobre à celui de décembre, environ 80 samaritains, dans la douce proportion de trois samaritaines pour un samaritain, et sous la garde tutélaire d'un certain nombre d'initiées et initiés qui formaient les chevilles ouvrières du cours, nos deux docteurs ont familiarisé leurs auditeurs avec les mystères du corps humain et les multiples accidents auquel il est sujet. L'instruction est achevée et les examinateurs « tâtent le pouls » des novices.

Il est difficile de tout entendre: trois groupes se sont formés d'où sortent en éclats des vertèbres, fémurs, nerf optique, membres pantelants ... et ce n'est qu'en s'approchant successivement des cercles qu'un peu de clarté renaîtra dans l'esprit.

En un quart d'heure, j'ai appris beaucoup de choses. Les billets, que tirent les novices, décrivent avec une exagération voulue les trop

nombreux cas dans lesquels notre humaine nature peut subir un dommage.

Ainsi, par exemple, si gravissant un escalier, deux maladroits, du haut de celui-ci, laissent partir à ma rencontre un tonneau plein de je ne sais quoi, le billet que j'ai sous les yeux ne veut pas que je l'évite, mais bien que (et cela en français et en allemand) je subisse toute la lourdeur de son poids! Le résultat se devine, on s'empresse autour de moi avec des attelles, des triangles et des planchettes et en trois semaines, si ce n'est moins, les samaritains me remettent sur pieds!

Un deuxième groupe est plus discret et l'interrogatoire s'y poursuit dans le susurrement de la langue des bords de l'Aar. Un éclaireur, fagoté dans deux appareils qui lui paralySENT les bras et une jambe, sue à grosses gouttes. Est-ce encore un Diogène malhabile? Je ne sais.

— ganz zerbrochen und das Herz?

— Klopft noch!

— Es ist die Hauptsache

Et l'entretien continue. Traversons la salle.

Là, c'est l'exubérance et l'examen prend les proportions d'un nouveau cours. Un petit cercle boit les paroles qui tombent avec volubilité sur des esprits avides. Il s'agit d'une infection, de la multiplication rapide des microbes et de la défense qu'assurent certains microorganismes. Il y a un élan impitoyable dans l'exposé et